

PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

lié au chargement/déchargement

et à l'utilisation des silos et autres lieux de stockage d'aliments dans les exploitations agricoles de Bretagne

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

I Tout chargement ou déchargement doit faire l'objet d'un protocole de sécurité (R4515-4 du Code du travail).

I Ce protocole de sécurité doit comprendre les informations utiles à l'évaluation des risques de toute nature générés par l'opération ainsi que les mesures de prévention et de sécurité à observer à chacune des phases de sa réalisation (R4515-5 du Code du travail)

I Le protocole de sécurité est établi dans le cadre d'un échange entre employeurs concernés, préalablement à la réalisation de l'opération (R4515-8 du Code du travail)

I Les opérations de chargement/déchargement présentant un caractère répétitif font l'objet d'un seul protocole établi préalablement à la première opération et applicable aussi longtemps que les employeurs concernés considèrent que les conditions de déroulement des opérations n'ont subi aucune modification significative (R4515-9 du Code du Travail)

I Les chefs d'établissement des entreprises d'accueil (exploitation agricole) et de transport tiennent un exemplaire de chaque protocole à la disposition de l'inspecteur du travail et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des entreprises intéressées. (R4515-11 du CT.)

Le présent protocole est établi en **deux exemplaires** et est détenu par les **responsables des entreprises d'accueil et de transport**.

Il concerne les modalités d'exécution et la sécurité des opérations de déchargement et/ou de reprise d'aliments effectuées au gré des commandes passées par l'élevage pour assurer son approvisionnement.

L'entreprise d'accueil s'engage à

- I Évaluer les risques susceptibles d'être engendrés par les opérations de déchargement et/ou de reprise d'aliment ainsi que la conformité de ses installations de stockage.
- I Communiquer à l'entreprise chargée du transport les informations nécessaires à l'élaboration des consignes de sécurité données aux conducteurs effectuant la livraison.

L'entreprise de transport s'engage à

- I Transmettre aux personnels, intervenant dans le cadre de ces livraisons, les instructions et consignes de sécurité définies par le présent protocole.
- I Mettre à disposition et s'assurer que ces personnels, utilisent et mettent en œuvre les moyens matériels et les consignes de sécurité, prévus par le présent protocole.

Le présent protocole est applicable à compter de la date de sa signature et sera réactualisé à l'occasion de toute modification concernant l'une ou l'autre des parties (points de livraisons et matériels mis en œuvre).



Consignes générales relatives aux modalités de déchargement ou de reprise d'aliment.

- Une fiche de diagnostic et d'évaluation a priori des risques, réalisée par l'exploitant agricole, est jointe au présent protocole.
- L'intervention du chauffeur effectuant la livraison ou la reprise sur ou à proximité du silo ou du point de livraison n'est possible que si le diagnostic justifie de la sécurité et de la conformité à la réglementation des installations et des voies d'accès.
- Dans le cas contraire, l'ouverture des trappes et les interventions nécessitant l'accès sur ou à proximité du silo ou du point de livraison, ne peuvent être réalisées par le chauffeur du camion (pendant la période nécessaire à la remise en état des installations).
- Les informations figurant sur la fiche de diagnostic du point de livraison doivent être corrigées à l'initiative de l'exploitant ou du transporteur après toute modification (amélioration ou dégradation des installations ou des voies d'accès). Ces corrections donnent lieu à une modification des consignes d'intervention et sont notifiées aux deux parties.

Coordonnées du responsable désigné de l'exploitation

Nom
Prénom
Tél. portable

Véhicule

- Porteur vrac avec vis articulée
- Porteur vrac avec soufflerie
- Poids lourd articulé avec vis articulée
- Poids lourd articulé avec chariot embarqué
- Porteur sacs avec hayon

Moyens d'alerte et de secours

SAMU 15	POMPIERS 18	URGENCES TÉL. MOBILE 112
----------------	--------------------	---------------------------------

Marchandises livrées et conditionnement






- Les marchandises livrées sont des matières premières, des aliments complets ou des minéraux pour animaux d'élevage, et peuvent être complétés de substances médicamenteuses.
- Les différentes formes de présentations (farines, miettes, granulés, grains aplatis), sont concernées.
- Il s'agit de produits secs (humidité inférieure à 14 %), conditionnés et livrés sous forme de :

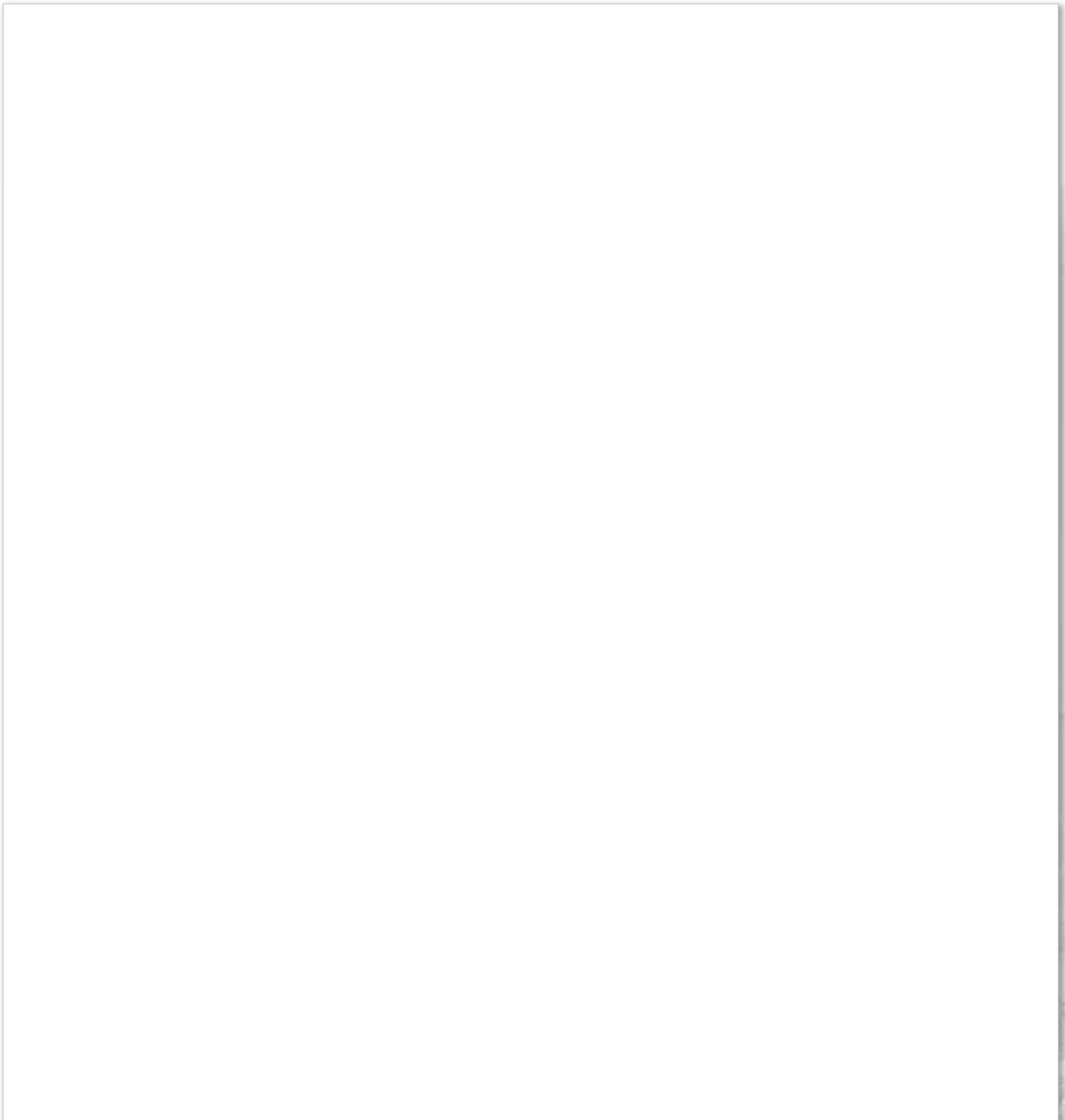
Vrac Sacs Palette

Identification des points de livraison (VOIR PLAN DE L'EXPLOITATION)

N° du silo ou point de livraison					
Silo métallique					
Silo polyester					
Année d'installation					
Hauteur (mètre)					
Grenier					
Case					

Plan sommaire de l'exploitation

- Indiquer sur le plan ci-dessous
- Les silos, cases et greniers concernés (numérotés) 
 - Les principaux bâtiments d'élevage et d'habitation 
 - Le chemin d'accès pour accéder aux silos 
 - Les route(s) principale(s) 
 - Les lignes électriques aériennes à proximité des points de livraison ou des voies d'accès (*isolées ou conducteurs nus*) 



Consignes de sécurité

Elles sont prises en fonction des résultats du diagnostic d'évaluation des risques établi à partir du tableau indicatif d'évaluation et de cotation des risques. *Si un risque a été identifié (NC), la mesure de protection est signalée par une croix dans le tableau ci-dessous :*

Nature du risque	Mesure de protection	N° du silo ou point de livraison				
Risque d'effondrement ou d'éventration	Rester à distance accès sur silo interdit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Risque de chutes de hauteur	Rester à distance accès sur silo interdit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Risque électrique	Ne pas livrer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chute fosse à lisier	Rester à distance accès sur silo interdit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contacts avec les animaux d'élevage	Rester à distance accès interdit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Coordonnées de l'exploitation agricole

Raison sociale

Adresse

Téléphone

Représentée par

Fonction

Entreprise effectuant le transport

Raison sociale

Adresse

Téléphone

Représentée par

Fonction

Fait à

Date

Signature

Signature

